



Formation continue ramoneur 2024

En partenariat avec Ramoneur Suisse

Thème

Principes de la technique de chauffe des chaudières à bûches, copeaux et aux pellets de la théorie à la pratique

Mots-clés relatifs au contenu

La journée de formation continue comporte un volet pratique et un volet théorique

>> Chaudière à bûches 20 – 120 kW

Technique de chauffe utilisée dans les chaudières à bûches Heizmann
Nettoyage
Maintenance
Mesures des émissions / Respect des limites de l'OPair

>> Chaudière à copeaux 7 – 330 kW

Nettoyage
Maintenance
Principe de fonctionnement

>> Chaudière à pellets 3 – 200 kW

Nettoyage
Maintenance
Principe de fonctionnement



Informations sur le cours

Date et lieu

Mardi 23 avril 2024

Heitzmann AG, Gewerbering 5, 6105 Schachen

Date limite d'inscription, Vendredi 12 avril 2024

Horaires

8h00 – 16h00

Responsable de formation

Thomas Boog responsable du service clientèle Heitzmann AG

Marcial Senn responsable du service clientèle Heitzmann SA

Tarif

Fr. 160.- par participant

comprend les supports de cours, la confirmation de participation au cours et le déjeuner

Le cours est facturé par Ramoneur Suisse.

Renseignements sur le continu du cours

Thomas Boog

041 499 61 61 / thomas.boog@heitzmann.ch

Inscription

Retourner le formulaire d'inscription ci-joint par courrier

Ramoneur Suisse, Renggerstrasse 44, 5000 Aarau

ou par E-mail: verband@kaminfeger.ch

Nous nous réjouissons de votre inscription



Inscription à la journée de formation Heitzmann

Je m'inscris / j'inscris mon collaborateur / ma collaboratrice au cours ci-après :

mardi 23 avril 2024

Principes de la technique de chauffe

Société

Adresse

Code postal / Localité

Téléphone

Portable

Mail

Collaborateur

Prénom

Nom

Adresse

Code postal / Localité

Lieu d'origine / Date de naissance

(pour la carte personnelle)

Collaborateur

Prénom

Nom

Adresse

Code postal / Localité

Lieu d'origine / Date de naissance

(pour la carte personnelle)

Collaborateur

Prénom

Nom

Adresse

Code postal / Localité

Lieu d'origine / Date de naissance

(pour la carte personnelle)

Les employés devront régler les frais de formation au tarif membre dans le cas où leur employeur est membre du Ramoneur Suisse.

Le participant au cours reçoit la facture

La facture est destinée à l'employeur

Date

Signature

Les inscriptions sont réalisées conformément aux dispositions ci-après du Ramoneur Suisse

Coûts:

En cas de désistement jusqu'à 14 jours avant la date du cours, nous préleverons un montant de 10 % du prix comme frais administratifs (CHF 100.00 au minimum). Pour des désistements plus tardifs, respectivement en cas d'absence au cours, nous facturerons le cours intégralement.

Organisation du cours:

Les inscriptions sont retenues suivant leur ordre de réception. Ramoneur Suisse se réserve le droit de repousser la date ou d'annuler le cours en cas d'inscriptions insuffisantes.

Inscription

Ramoneur Suisse, Renggerstrasse 44, 5000 Aarau / E-mail verband@kaminfeger.ch